



## L'évolution de la viticulture selon François Guigon

### Ruoms

François Guigon, 55 ans, marié, deux enfants, s'est impliqué totalement dans la filière viti-vinicole à Alba-la-Romaine. Depuis l'été 2018, succédant à André Mercier, il est président des Vignerons ardéchois (Uvica), union de 12 caves coopératives, à Ruoms.

Il exerce, associé à Pierre Darlix, au Buis d'Aps l'activité de pépiniériste viticole. En même temps, il exploite un vignoble de 30 hectares sur la même commune, une exploitation plantée à parité de cépages blancs, chardonnay, viognier, sauvignon et de cépages rouges syrah et pinot noir.

Uvica, dont il assume la présidence et Philippe Dry la direction générale, est la deuxième entité vinicole coopérative d'Auvergne-Rhône-Alpes. Il a assumé, dans le passé, le poste d'administrateur à 2000 Vins d'Ardèche, et à la cave d'Alba.

### Vers le haut de gamme pour les sols maigres

Son objectif est de développer l'œuvre réalisée, de renforcer les structures actuelles, en impliquant au plus près les vignerons, invités à participer dans le sens du collectif, tout en affichant la fierté de leur métier. Il estime que l'apport total, décidé à l'origine par les caves, a été la clé de la réussite.

Au regard de la tendance actuelle du marché du vin, il pense utile de s'orienter vers la segmentation des productions selon la fertilité des sols. C'est-à-dire, sur les sols plus maigres s'orienter vers des vins haut de gamme. « Il faut se rendre à l'évidence que la facilité d'élaborer des vins rosés a atteint ses limites commerciales, car toutes les régions ont suivi ce courant évolutif ». Uvica dispose en France d'un réseau de ventes équilibré entre la grande distribution, et plus d'un millier de cavistes et grossistes traditionnels. Ces derniers, par le message qu'ils portent auprès des consommateurs, sont ouverts à diffuser les vins haut de gamme.

François Guigon a le souci de renforcer l'aide à l'installation de jeunes viticulteurs : aide économique dans

le cadre de l'assurance gel, grêle et sécheresse, aide aussi aux plantations et à la trésorerie. Il en est de même pour les cultures et l'évolution vers la transition écologique.

La mise en place de la SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) Ardèche Vignobles, destinée à soutenir le développement économique et l'achat de propriétés viticoles, rencontre une excellente audience auprès d'un public, qui prend de l'intérêt à découvrir les métiers de l'univers du vignoble.

